



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 19 mai 2026

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Vendredi 5 juin 2026 à 18 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales
- 2- Programme de voirie
- 3- Régularisation foncière
- 4- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**

